

### Contenu

Entreprises avec des activités innovantes ..... 1

Coopération en matière d'innovation ..... 3

Sources d'information ..... 4

Dépenses d'innovation ..... 6



# Les activités innovantes dans les nouveaux États membres et les pays candidats

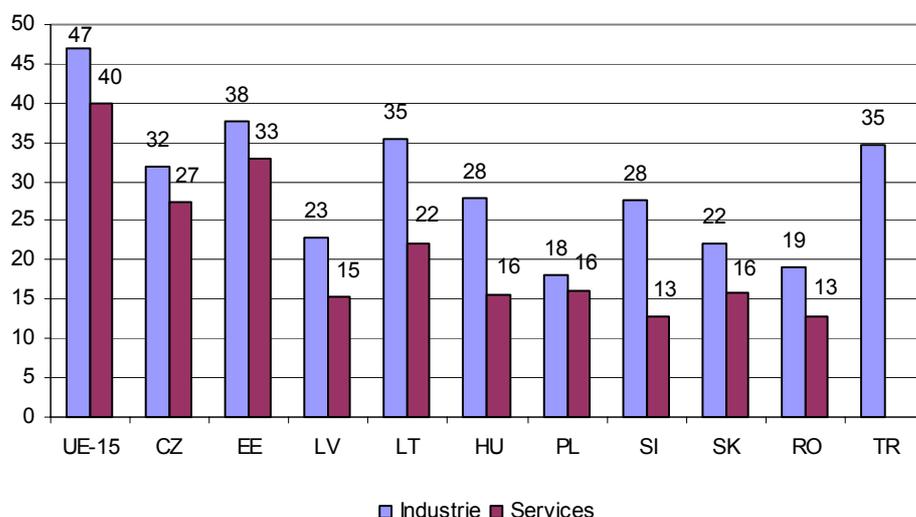
## Activités, coopération et sources

La présente publication donne un aperçu des résultats des enquêtes sur l'innovation réalisées dans les nouveaux États membres (sauf Malte et Chypre) et les pays candidats (sauf la Bulgarie et la Croatie). Certains de ces résultats sont comparés à la moyenne de l'UE calculée pour les anciens États membres (UE-15, hors Irlande, Luxembourg et Royaume-Uni). Les principaux points abordés par cette publication sont les suivants:

- combien compte-t-on d'entreprises innovantes?
- la coopération en matière d'activités innovantes;
- les sources d'information pour l'innovation;
- les dépenses d'innovation.

### Entreprises avec des activités innovantes

Graphique 1: Entreprises avec des activités innovantes, par secteur (% de l'ensemble des entreprises)



Note: Les données pour la Hongrie ne comprennent pas les industries extractives. Les données pour la Turquie comprennent uniquement l'industrie manufacturière.

**Tableau 1: Entreprises avec des activités innovantes, en pourcentage de l'ensemble des entreprises, par secteur et classe de taille**

Nace	Classe de taille	UE-15	Rép. tchèque	Estonie	Lettonie	Lituanie	Hongrie	Pologne	Slovénie	Slovaquie	Roumanie	Turquie
Total	Petites	39	25	31	14	21	21	13	13	15	13	
	Moyennes	60	42	48	33	40	28	25	28	24	21	
	Grandes	77	66	75	58	64	44	53	55	47	41	
	Ensemble	44	30	36	19	28	23	17	21	19	17	
Industrie	Petites	40	25	32	17	26	25	11	14	15	15	31
	Moyennes	63	42	48	35	44	32	26	33	26	22	39
	Grandes	80	68	79	62	64	46	57	62	50	42	50
	Ensemble	47	32	38	23	35	28	18	28	22	19	35
Services	Petites	36	25	30	12	19	15	15	12	15	11	
	Moyennes	54	42	49	29	33	17	21	16	19	20	
	Grandes	69	53	64	49	65	37	32	26	31	34	
	Ensemble	40	27	33	15	22	16	16	13	16	13	

Note: Les données pour la Hongrie ne comprennent pas les industries extractives. Les données pour la Turquie comprennent uniquement l'industrie manufacturière.

L'indicateur le plus courant pour les activités innovantes est la proportion d'entreprises innovantes dans l'économie. Le graphique 1 montre le pourcentage d'entreprises avec des activités innovantes. Parmi les nouveaux États membres, c'est l'Estonie qui a la plus forte proportion d'entreprises innovantes (36 %), suivie de la République tchèque (30 %) et de la Lituanie (28 %) – voir tableau 1. Ces résultats sont toutefois nettement inférieurs à la moyenne de l'UE-15 (44 %). À l'autre extrémité de l'échelle se trouvent la Pologne et la Roumanie, qui affichent les taux d'activités innovantes les plus bas (17 % d'entreprises avec des activités innovantes, dans les deux cas).

L'Estonie est également le pays qui a le plus haut pourcentage d'entreprises avec des activités innovantes tant dans le secteur industriel (38 %) que dans celui des services (33 %), même si, là aussi, elle se situe au-dessous de la moyenne de l'UE-15, qui s'établit respectivement à 47 % et 40 %. La Pologne (18 %) a la plus faible proportion d'entreprises innovantes dans l'industrie, tandis que la Roumanie et la Slovénie (13 % chacune) sont les moins innovantes dans les services.

Pour tous les pays, le taux d'activités innovantes est plus élevé dans l'industrie que dans les services, en particulier en Slovénie (où l'on observe un écart de 15 points de pourcentage entre les deux secteurs) et en Lituanie (13 points d'écart). La Pologne présente le plus petit écart entre les deux secteurs (2 points de pourcentage), alors que la République tchèque et l'Estonie n'accusent chacune qu'un écart de 5 points de pourcentage.

Dans tous les pays (ainsi qu'au niveau de l'UE-15), il apparaît un important effet de taille: les grandes entreprises sont plus innovantes que les entreprises

moyennes, qui sont elles-mêmes plus innovantes que les petites. Cet effet se vérifie dans les deux secteurs, mais est plus prononcé parmi les entreprises industrielles. En Estonie, par exemple, le taux d'activités innovantes passe ainsi de 32 % pour les petites entreprises industrielles à 48 % pour les entreprises industrielles moyennes et à 79 % pour les grandes entreprises industrielles.

Le tableau 2 (page 3) indique la proportion d'entreprises ayant introduit des produits nouveaux ou améliorés qui constituaient également des nouveautés sur le marché (le marché considéré est le marché principal de l'entreprise), en pourcentage de l'ensemble des entreprises avec des activités innovantes. Il est intéressant d'observer que la Slovénie a un taux plutôt faible d'innovateurs en produits nouveaux pour l'entreprise, mais qu'une proportion remarquablement élevée d'entre eux sont des innovateurs en produits nouveaux pour le marché (61 % pour les deux secteurs réunis). L'Estonie (qui a un fort taux d'innovateurs en produits nouveaux pour l'entreprise) a, par contre, un taux relativement bas d'innovateurs en produits nouveaux pour le marché (39 %).

Dans le secteur industriel, la proportion d'innovateurs en produits nouveaux pour le marché (en pourcentage des entreprises ayant des activités innovantes) varie de 58 % et 48 % respectivement pour la Slovénie et la Lettonie à 15 % pour la Roumanie et 21 % pour la Turquie. Dans le secteur des services, les chiffres se situent plus ou moins au même niveau et la Slovénie a de nouveau le plus haut pourcentage d'entreprises innovantes en produits nouveaux pour le marché (69 %), tandis que la Roumanie a le taux le plus bas (11 %).

Dans le secteur industriel, la proportion d'innovateurs en produits nouveaux pour le marché a également tendance à être plus élevée parmi les grandes entreprises. La Roumanie, par exemple, présente un écart de 21 points de pourcentage entre les proportions de grandes et de petites entreprises introduisant des produits nouveaux pour le marché.

Il n'en est cependant pas ainsi dans tous les cas; en Lettonie, Slovénie et Turquie, les proportions sont plus élevées parmi les petites entreprises que parmi les grandes. Dans le secteur des services, la structure des activités est fort différente d'un pays à l'autre et aucun effet de taille n'est constaté de manière générale.

**Tableau 2: Entreprises ayant introduit des produits nouveaux ou améliorés pour le marché, en pourcentage des entreprises innovantes, par secteur et classe de taille**

Nace	Classe de taille	UE-15	Rép. tchèque	Estonie	Lettonie	Lituanie	Hongrie	Pologne	Slovénie	Slovaquie	Roumanie	Turquie
Total	Petites	:	35	39	44	46	39	:	67	36	11	:
	Moyennes	:	41	36	46	47	23	:	56	46	17	:
	Grandes	:	46	45	46	47	39	:	57	49	33	:
	Ensemble	:	38	39	45	46	35	:	61	41	14	:
Industrie	Petites	:	30	33	50	39	38	:	62	39	12	22
	Moyennes	:	41	34	46	49	22	24	55	46	17	18
	Grandes	:	47	46	45	48	42	23	58	49	33	21
	Ensemble	:	36	34	48	45	34	23	58	44	15	21
Services	Petites	:	42	46	35	50	40	:	73	34	9	:
	Moyennes	:	41	41	47	40	35	:	65	48	16	:
	Grandes	:	42	42	48	43	17	:	46	49	28	:
	Ensemble	:	42	45	39	48	38	:	69	37	11	:

Note: Les données pour la Hongrie ne comprennent pas les industries extractives. Les données pour la Turquie comprennent uniquement l'industrie manufacturière.

## Coopération en matière d'innovation

La coopération en matière d'activités innovantes est jugée importante dans les nouveaux États membres et les pays candidats. En Hongrie, par exemple, 55 % des entreprises industrielles innovantes ont déclaré avoir coopéré avec des partenaires dans le cadre de leurs activités d'innovation (voir tableau 3), la Slovénie ayant, elle aussi, signalé un taux élevé de 47 %. En revanche, seulement 19 % des entreprises industrielles roumaines ont coopéré avec des partenaires. Il est toutefois à remarquer que même la proportion pour la Roumanie est supérieure à la moyenne de l'UE-15 de 17 %.

Le taux plutôt bas enregistré pour l'UE-15 est dû à un faible degré de coopération parmi les petites et moyennes entreprises. Pour les grandes entreprises, le taux, dans l'UE-15, se situe au même niveau que dans les nouveaux États membres et les pays candidats. Un net effet de taille est, en outre, visible dans ces pays: les entreprises de plus de 249 salariés coopèrent beaucoup plus que les entreprises de taille moindre. Cette situation pourrait notamment s'expliquer par le fait que les grandes entreprises réalisent des innovations plus poussées et ont donc davantage besoin de

coopération avec des tiers; de surcroît, les grandes entreprises sont aussi susceptibles de disposer d'un plus vaste réseau de partenaires.

Dans le secteur des services, la coopération est également importante. La Lettonie et la Lituanie comptaient chacune environ 60 % d'entreprises innovantes coopérant avec des partenaires (62 % pour la Lettonie et 57 % pour la Lituanie), alors qu'en Slovaquie, la proportion correspondante n'était que de 16 %. Dans certains cas, un écart marqué existait entre les deux secteurs, la Lettonie affichant un taux bien plus élevé dans les services que dans l'industrie (62 % et 41 % respectivement). Dans d'autres cas, comme pour la République tchèque et l'Estonie, les taux étaient pratiquement identiques.

L'effet de taille est plus ou moins le même que pour l'industrie, le plus grand écart selon la taille, dans le secteur des services, s'observant en Slovaquie (8% des entreprises innovantes de la classe des petites entreprises avaient un partenaire contre 58 % de celles de la classe des grandes entreprises).

**Tableau 3: Entreprises avec des accords de coopération en matière d'activités innovantes, en pourcentage de l'ensemble des entreprises innovantes, par secteur et classe de taille**

Nace	Classe de taille	UE-15	Rép. tchèque	Estonie	Lettonie	Lituanie	Hongrie	Pologne	Slovénie	Slovaquie	Roumanie	Turquie
Total	Petites	14	20	31	45	49	48	26	36	12	17	:
	Moyennes	24	26	39	49	44	56	36	49	31	22	:
	Grandes	57	40	67	68	60	73	49	55	46	39	:
	Ensemble	19	24	35	49	48	52	32	46	24	22	:
Industrie	Petites	11	22	27	31	38	52	19	36	17	12	:
	Moyennes	22	23	38	48	38	58	27	47	29	18	:
	Grandes	61	40	68	66	59	71	48	55	45	38	:
	Ensemble	17	25	34	41	41	55	28	47	28	19	:
Services	Petites	18	18	35	65	56	40	33	37	8	27	:
	Moyennes	29	36	41	52	58	43	61	62	37	36	:
	Grandes	47	39	67	74	67	86	52	54	58	47	:
	Ensemble	22	22	37	62	57	42	40	43	16	31	:

Note: Les données pour la Hongrie ne comprennent pas les industries extractives.

## Sources d'information

Tout comme dans le cas de l'UE-15, la principale source d'information pour les entreprises ayant des activités innovantes était constituée par l'information interne à l'entreprise (voir tableaux 4a et 4b). Cela vaut, en particulier, pour le secteur des services, où tous les pays, sauf deux (Lituanie et Slovénie), ont indiqué l'information interne à l'entreprise comme principale source. Dans les tableaux, les pourcentages varient considérablement entre les pays, mais l'attention devrait se concentrer sur le classement des sources spécifiées.

Parmi les sources externes, les clients ou consommateurs représentaient la principale source d'information, tant dans l'industrie que dans les services. En République tchèque, Hongrie, Lituanie et Slovénie, les entreprises industrielles ont déclaré y attacher plus d'importance qu'aux sources d'information internes à l'entreprise.

Les fournisseurs d'équipements, de matériaux, de composants ou de logiciels, les concurrents, ainsi que les foires et expositions sont également souvent cités comme sources très importantes, mais elles le sont généralement moins que l'entreprise elle-même et les clients/consommateurs.

Les universités, établissements d'enseignement supérieur et autres organismes de recherche sont, en général, considérés par les entreprises comme les sources d'information les moins importantes pour l'innovation, aucun pays (excepté la Lituanie) n'ayant plus de 9 % d'entreprises qui les jugent très importantes. En Lituanie, ces sources sont, en revanche, reconnues comme assez importantes, au même titre que les conférences professionnelles.

**Tableau 4a: Entreprises indiquant attacher une grande importance à certaines sources d'information, en pourcentage de l'ensemble des entreprises innovantes du secteur industriel**

	UE-15	Rép. tchèque	Estonie	Lettonie	Lituanie	Hongrie	Pologne	Slovénie	Slovaquie	Roumanie	Turquie
Sources d'information internes à l'entreprise	37	31	33	33	8	64	58	26	49	33	47
Autres entreprises au sein du groupe d'entreprises	7	8	12	4	1	6	17	4	7	3	12
Fournisseurs d'équipements, de matériaux, de composants ou de logiciels	19	20	25	24	10	33	13	18	21	27	23
Clients ou consommateurs	27	38	23	26	10	77	50	28	42	28	36
Concurrents et autres entreprises de la même branche	11	16	9	14	13	50	24	20	27	13	17
Universités ou autres établissements d'enseignement supérieur	4	5	1	1	13	8	4	5	4	4	6
Organismes de recherche publics ou privés sans but lucratif	3	1	1	1	11	9	8	2	4	3	4
Conférences, réunions ou revues professionnelles	9	23	6	10	14	26	19	8	9	13	11
Foires et expositions	17	19	15	15	8	35	31	19	27	24	29

**Tableau 4b: Entreprises indiquant attacher une grande importance à certaines sources d'information, en pourcentage de l'ensemble des entreprises innovantes du secteur des services**

	UE-15	Rép. tchèque	Estonie	Lettonie	Lituanie	Hongrie	Pologne	Slovénie	Slovaquie	Roumanie	Turquie
Sources d'information internes à l'entreprise	40	40	42	48	4	63	55	20	54	48	:
Autres entreprises au sein du groupe d'entreprises	13	10	20	14	3	5	31	8	10	5	:
Fournisseurs d'équipements, de matériaux, de composants ou de logiciels	20	22	26	24	11	34	28	13	19	38	:
Clients ou consommateurs	31	33	27	27	9	56	46	25	33	32	:
Concurrents et autres entreprises de la même branche	14	18	13	15	11	41	34	17	20	13	:
Universités ou autres établissements d'enseignement supérieur	6	3	2	4	10	0	2	3	7	9	:
Organismes de recherche publics ou privés sans but lucratif	3	2	1	2	9	6	2	2	6	8	:
Conférences, réunions ou revues professionnelles	15	14	12	17	14	25	25	7	13	21	:
Foires et expositions	14	14	13	16	14	23	27	8	15	26	:

Note: Les données pour la Hongrie ne comprennent pas les industries extractives. Les données pour la Turquie comprennent uniquement l'industrie manufacturière.

## Dépenses d'innovation

Le tableau 5 fournit des informations sur les dépenses d'innovation en pourcentage du chiffre d'affaires total des entreprises innovantes. La Slovaquie et la Lettonie présentent les plus forts pourcentages de dépenses (6 % et 5 % respectivement), tandis que la République tchèque a le pourcentage le plus bas (2 %). Dans les autres pays, les taux varient entre 3 % (Estonie) et 4 % (Hongrie), mais les écarts ne sont pas importants.

Dans le secteur industriel, la Lettonie et la Slovaquie avaient le plus haut pourcentage de dépenses (6 % chacune) et la République tchèque, avec seulement 2 %, le pourcentage le plus faible. Dans le secteur des services, la Pologne enregistrait le pourcentage le plus élevé (5 %), alors que la Hongrie et la République tchèque se situaient au niveau le plus bas (1 %).

Au niveau sectoriel, il apparaît que tous les pays avaient des dépenses relatives d'innovation plus élevées dans l'industrie que dans les services, sauf la Roumanie (3 % dans l'industrie contre 4 % dans les services) et la Pologne (4 % dans l'industrie contre 6 % dans les services). Alors que la plupart des pays affichaient un écart de 1 ou 2 points de pourcentage entre les deux secteurs, la Hongrie accusait l'écart le

plus important (4 % dans l'industrie et 1 % dans les services).

Par ailleurs, les dépenses d'innovation étaient généralement plus élevées pour les petites entreprises. En Slovaquie, par exemple, ces dernières ont consacré l'équivalent de 6 % de leur chiffre d'affaires à l'innovation, contre seulement 3 % pour les grandes entreprises. Cette règle générale se vérifie pour pratiquement tous les pays, sauf la Slovaquie, où les petites entreprises ont dépensé 1 % de leur chiffre d'affaires et les grandes entreprises 6 %. Dans le secteur des services, la situation est plus contrastée et aucun effet de taille n'est visible. Il convient de noter que les pourcentages se rapportent uniquement aux entreprises innovantes. S'ils avaient été calculés par rapport à l'ensemble des entreprises, ils auraient été moins élevés et, en raison du moindre taux d'innovation parmi les petites entreprises, la structure par classe de taille aurait également été différente.

Pour la plupart des pays, le principal élément de coût des dépenses d'innovation est l'acquisition de machines, suivie de la R&D intra-muros.

**Tableau 5: Dépenses d'innovation en pourcentage du chiffre d'affaires des entreprises innovantes, par secteur et classe de taille**

Nace	Classe de taille	UE-15	Rép. tchèque	Estonie	Lettonie	Lituanie	Hongrie	Pologne	Slovénie	Slovaquie	Roumanie	Turquie
Total	Petites	:	4	3	7	4	4	:	6	1	5	:
	Moyennes	:	2	3	7	4	2	:	3	5	5	:
	Grandes	:	2	2	5	2	4	:	3	6	3	:
	Ensemble	:	2	3	5	3	4	:	3	6	3	:
Industrie	Petites	:	7	6	16	7	5	7	5	4	7	:
	Moyennes	:	3	4	10	6	2	5	3	5	5	:
	Grandes	:	2	2	3	2	5	3	3	6	2	:
	Ensemble	:	2	3	6	3	4	4	3	6	3	:
Services	Petites	:	2	2	3	4	2	4	6	0	4	:
	Moyennes	:	1	2	4	2	2	6	1	5	5	:
	Grandes	:	1	2	7	2	1	6	2	7	4	:
	Ensemble	:	1	2	5	2	1	6	2	5	4	:

*Note: Les données pour la Hongrie ne comprennent pas les industries extractives.*

## ➤ CE QU'IL FAUT SAVOIR – NOTES METHODOLOGIQUES

Dans tous les pays, l'enquête relative à l'innovation s'est fondée sur l'enquête communautaire sur l'innovation (ECI) et, sauf en Pologne, sur la dernière édition de celle-ci (ECI3). Les questionnaires nationaux sont très proches du questionnaire commun ECI3 élaboré par Eurostat, même s'ils s'en écartent légèrement dans certains pays. L'enquête réalisée en Pologne s'inspire essentiellement de l'ECI2, mais beaucoup de variables sont comparables à celles de l'ECI3. L'ECI se fonde sur le manuel d'Oslo (deuxième édition, 1997), qui contient des lignes directrices méthodologiques et définit les concepts de base de l'innovation. La période de référence pour les données des enquêtes sur l'innovation présentées ici est généralement 1998-2000 (Estonie, Slovaquie et Turquie) ou 1999-2001 (République tchèque, Hongrie, Lettonie, Lituanie et Slovaquie). Dans le cas de la Pologne, la période de référence est 1998-2000 pour l'industrie et 1997-1999 pour les services. Pour la Roumanie, la période de référence est 2000-2002. La Bulgarie a lancé une enquête pour la période 2001-2003, mais les résultats ne sont pas encore disponibles. Les chiffres de l'UE portent, en règle générale, sur la période 1998-2000. La responsabilité de l'enquête sur l'innovation incombait à l'institut national de statistique dans tous les pays et, pour la majorité de ces derniers, il s'agissait là de leur première enquête de grande envergure sur l'innovation.

### Population cible

L'unité d'observation statistique était l'entreprise dans tous les pays, sauf en Turquie, où l'établissement (unité d'activité économique au niveau local) a été utilisé. Tous les pays ont pris en compte les entreprises d'au moins 10 salariés et les résultats présentés correspondent aux chiffres extrapolés à l'ensemble de la population. La plupart des pays ont suivi rigoureusement les recommandations concernant les classes de la NACE à prendre en compte pour l'ECI3 (voir encadré). Seule la Turquie a exclu plusieurs classes de la NACE du champ d'observation de son enquête, et ce principalement dans le secteur des services. N'ont pas non plus été inclus la section C ("Industries extractives") en Hongrie, la division 73 ("Recherche-développement") en Pologne et le groupe 74.3 ("Activités de contrôle et analyses techniques") en Slovaquie. La Pologne a également exclu les entreprises de moins de 50 salariés des sections C et E de la NACE.

Industries extractives	Section C
Industrie manufacturière	Section D
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	Section E
Commerce de gros et intermédiaires du commerce	Division 51
Transports et communications	Section I
Activités financières	Section J
Activités informatiques	Division 72
Recherche-développement	Division 73
Activités d'architecture et d'ingénierie	Groupe 74.2
Activités de contrôle et analyses techniques	Groupe 74.3

### Méthode d'enquête

La méthode d'enquête utilisée combinait généralement un recensement pour les grandes entreprises et un sondage stratifié pour les entreprises plus petites. En Estonie, Slovaquie et Turquie (secteur des services), un recensement a été effectué pour toutes les entreprises (de plus de 10 salariés). Dans tous les pays, les données ont été collectées au moyen

d'une enquête par correspondance. Celle-ci était obligatoire pour les entreprises dans la plupart des pays, sauf en Estonie, Hongrie et Turquie. La Hongrie et la Turquie ont enregistré des taux de réponse inférieurs à 40 %, alors que, dans les autres pays, ces taux ont varié entre 63 et 88 %, se situant ainsi largement au-dessus de la moyenne d'environ 55 % obtenue pour les États membres de l'UE dans le cadre de l'ECI3.

### Innovation

Par *innovation*, il faut entendre la mise sur le marché d'un produit (bien ou service) nouveau ou sensiblement amélioré ou encore l'introduction d'un processus nouveau ou sensiblement amélioré au sein d'une entreprise. Les innovations sont basées sur les résultats de nouveaux développements technologiques, sur la combinaison de technologies existantes ou sur l'utilisation d'autres savoirs acquis par l'entreprise. Une innovation peut être élaborée par l'entreprise innovatrice ou par une autre entreprise; toutefois, la simple vente d'innovations élaborées et mises au point par d'autres entreprises n'est pas prise en compte comme une activité innovante. Les innovations doivent être nouvelles au sein de l'entreprise concernée; les innovations de produit ne doivent pas forcément être des nouveautés sur le marché et, dans le cas des innovations de procédé, l'entreprise ne doit pas forcément être la première à avoir mis en place le procédé en question.

**Par innovation de produit**, il faut entendre tout produit (bien ou service) qui est nouveau ou qui a été sensiblement amélioré au niveau des caractéristiques fondamentales, des particularités techniques, des logiciels intégrés, des usages prévus, de la facilité d'utilisation ou d'autres composantes immatérielles. Les modifications de nature purement esthétique ne sont pas prises en compte.

**Par innovation de procédé**, il faut entendre tout procédé qui est nouveau ou qui a été sensiblement amélioré au niveau de la technologie de production, des méthodes de prestation de services ou de livraison de produits. Le résultat (du procédé) doit être important par rapport au niveau de la production, de la qualité des produits ou des coûts de fabrication et de distribution. Les modifications liées purement à l'organisation ou à la gestion de l'entreprise ne sont pas prises en compte. *Entreprises avec des activités innovantes*

### Entreprises avec des activités innovantes

Toute entreprise qui a eu des activités innovantes pendant la période de l'enquête, c.-à-d. qui a introduit ou mis en œuvre de nouveaux produits et/ou processus et/ou a eu des activités innovantes en cours et/ou abandonnées.

### Entreprises ayant réussi une innovation

Toute entreprise qui a introduit ou mis en œuvre de nouveaux produits et/ou processus.

### Classes de taille

Les classes de taille suivantes, fondées sur le nombre de salariés, ont été utilisées pour calculer les résultats agrégés:

Petites entreprises	10 à 49 salariés
Entreprises moyennes	50 à 249 salariés
Grandes entreprises	250 salariés ou plus

Dans la présente publication: : non disponible

Les données utilisées pour les besoins de la présente publication ont été extraites le 15 juin 2004.

La présente publication a été réalisée en collaboration avec Marie-Noëlle Dietsch et Frank Foyn.

## ***Pour en savoir plus:***

### ➤ **Les bases de données**

[Site web EUROSTAT/Science et technologie/Enquête sur l'innovation dans les entreprises de l'UE](#)

---

### **Les journalistes peuvent contacter le service média support :**

Bâtiment BECH, Bureau A4/017 • L-2920 Luxembourg • Tel. (352) 4301 33408 • Fax (352) 4301 35349 •

E-mail: [eurostat-mediasupport@cec.eu.int](mailto:eurostat-mediasupport@cec.eu.int)

---

### **European Statistical Data Support:**

Eurostat a mis en place, conjointement avec les membres du "Système statistique européen", un réseau de centres d'appui, qui couvrira presque tous les États membres et certains pays de l'AELE.

La mission de ces centres sera d'aider et d'orienter les utilisateurs qui se procureront des données statistiques européennes sur l'internet.

Vous trouverez sur notre site internet des informations précises sur ce réseau de centres d'appui:

[www.europa.eu.int/comm/eurostat/](http://www.europa.eu.int/comm/eurostat/)

---

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à :

**l'Office des publications officielles des Communautés européennes.**

2, rue Mercier – L-2985 Luxembourg

URL: <http://publications.eu.int>

E-mail: [info-info-opoce@cec.eu.int](mailto:info-info-opoce@cec.eu.int)

BELGIEN/BELGIQUE/BELGIË - DANMARK - DEUTSCHLAND - EESTI – ELLÁDA - ESPAÑA - FRANCE - IRELAND - ITALIA - KYPROS/KIBRIS – LUXEMBOURG - MAGYARORSZÁG – MALTA - NEDERLAND - ÖSTERREICH - POLSKA - PORTUGAL - SLOVENIJA - SLOVENSKO - SUOMI/FINLAND - SVERIGE - UNITED KINGDOM - BALGARIJA - HRVATSKA - ÍSLAND – NORGE - SCHWEIZ/SUISSE/SVIZZERA - AUSTRALIA - BRASIL - CANADA - EGYPT - MALAYSIA - MÉXICO - SOUTH KOREA - SRI LANKA - T'AI-WAN - UNITED STATES OF AMERICA

---

La présente publication a été réalisée en collaboration avec Marie-Noëlle Dietsch et Frank Foyn.

TEXTE ORIGINAL: Anglais